

# (VALLEES LITTORALES DE BAVELLA) TRE FIUMA – 3.21

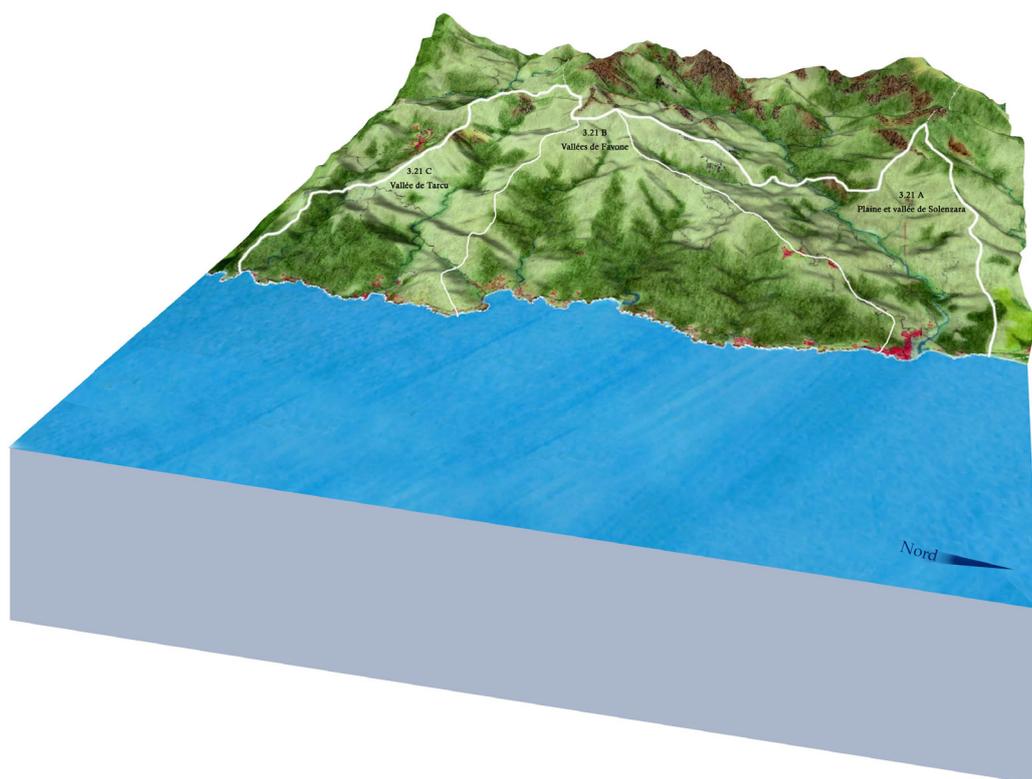


2 0 2 4 6 kilomètres

Echelle 1 : 150000



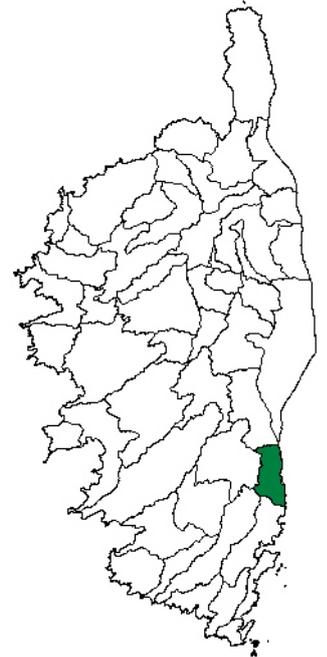
# (VALLEES LITTORALES DE BAVELLA) TRE FIUMA – 3.21



**Bloc diagramme**  
**Contexte géographique de l'ensemble**

## (VALLEES LITTORALES DE BAVELLA) TRE FIUMA – 3.21

Cet ensemble de la côte orientale englobe le littoral bordant le massif de Bavella, de l'embouchure de la Solenzara au nord jusqu'à l'anse de Fautea au sud, ainsi qu'une série de petites vallées parallèles creusées par les rivières qui descendent vers la mer depuis les contreforts du massif montagneux. Il représente un espace de transition paysager : la vaste plaine orientale s'est refermée à hauteur de la rive gauche de la Solenzara, les montagnes se rapprochant du rivage pour armer une côte rocheuse qui ne s'ouvrira de nouveau qu'au sud de Fautea, où commencent les plaines de Porto-Vecchio. Ce bord de mer escarpé, resté en grande partie sauvage, est animé par une succession de petites baies sableuses formées au droit de l'embouchure de ces cours d'eau – du nord au sud, rivières de Solenzara, Canella, Favone, Tarcu, Conca...



L'occupation humaine est faible de façon générale. Le relief laisse peu de place à l'urbanisation : celle-ci se polarise sur la frange littorale, parcourue sur toute sa longueur par la RN198 qui ne s'éloigne jamais de la ligne de côte. Les petites anses et leurs alentours sont ainsi investis par un habitat résidentiel plus ou moins diffus et peu organisé. Ces marines, dont certaines abritaient autrefois des hameaux de pêcheurs, sont devenues de petits centres balnéaires où se concentrent les activités saisonnières avec cabanons, restaurants (offrant généralement les produits de la mer) sur les plages, résidences et villas en retrait ou sur les collines et les pointes dominant la mer. Outre leur grande valeur paysagère, les anses sableuses recèlent pourtant des écosystèmes fragiles d'intérêt patrimonial (dunes, zones humides...), de plus en plus menacés par les constructions et les aménagements. L'artificialisation tend à s'étendre à partir des « noyaux » urbanisés, de part et d'autre de la route, même si elle se limite encore à ce jour aux fonds de baies, à la mince plateforme littorale et aux plus accessibles des collines regardant la mer (1-Le bord de mer autour de l'anse de Favone).



Le réseau routier est peu fourni, néanmoins quelques routes remontent les vallées, permettant une découverte des paysages intérieurs. L'ensemble ne compte qu'un village ancien, Sari-Solenzara, posé en balcon en retrait de la côte, au-dessus de la basse vallée de la Solenzara. La RD68 qui le relie au bord de mer est devenue un axe de pénétration pour une urbanisation diffuse peu en harmonie avec son environnement. Partout ailleurs, un maquis plus ou moins dégradé occupe la quasi-totalité des

versants. Avec les affleurements rocheux, quelques boisements de chênes verts ou de pins (2), et dans le fond des vallons, les cordons d'aulnes et de saules bordant parfois les cours d'eau, contribuent heureusement à animer l'étendue végétale.



En toile de fond, la présence de la haute muraille du massif de Bavella renforce l'ambiance très naturelle qui émane de ces paysages (3-La rivière de Tarcu et la vallée vers l'amont, vues depuis le pont sur RD168).



Peu accessibles, les versants de l'arrière-pays sont couverts d'un maquis dense et de forêts de pins d'aspect impénétrable (4).



L'ensemble (Vallées littorales de Bavella) Tre Fiuma se compose de trois unités :

[Vallée de la Solenzara \(3.21 A\)](#)

[Vallée de Favone \(3.21 B \)](#)

[Vallée de Tarcu \(3.21 C\)](#)

### [Motifs et enjeux](#)

Grille de lecture

## PRESCRIPTIONS

-  A METTRE EN VALEUR / A CREER
-  A PROTEGER / PRESERVER
-  A AMELIORER / SURVEILLER
-  A RECONQUERIR

## Vallée de la Solenzara - 3.21.A



L'unité englobe, au niveau du débouché de la Solenzara sur la mer, la station balnéaire et le petit port éponymes. La marine de Solenzara, centre de villégiature animé pendant la station estivale, quoique sans charme particulier, s'est développée autour de l'embouchure du fleuve. Comme les campings qui se sont établis dans la forêt d'eucalyptus d'arrière-plage, elle bénéficie d'un superbe cadre paysager avec la « grande bleue » en premier plan et, en fond de décor, la fine dentelure des montagnes de Bavella.



Dans la basse vallée le cours d'eau offre de nombreuses piscines propices à la baignade.



Bien que situé en retrait, le village de Sari-Solenzara, étagé sur les hauteurs dominant la marine, subit indirectement l'impact de l'urbanisation littorale et perd peu à peu son visage traditionnel.

Sari offre des points de vue remarquables sur la basse vallée de la Solenzara et la plaine orientale, mais aussi, côté intérieur, sur la haute vallée et les crêtes rocheuses du massif de Bavella.





Les versants couverts de maquis en amont et au sud du village contrastent avec l'urbanisation croissante de la frange côtière.

## Vallée de Favone - 3.21.B



Comme dans l'unité mitoyenne de Tarcu, sur la côte de Favone les derniers versants du massif de Bavella plongent directement dans la mer. Ce littoral rocheux, escarpé quoique relativement peu découpé, habillé d'un maquis bas brossé par les embruns, ne s'ouvre qu'au débouché des cours d'eau. La RN198 qui longe ici le rivage au plus près, alterne ainsi de longs panoramiques de côte sauvage avec de brèves séquences révélant de petites anses ourlées de plages de sable, très fréquentées l'été. Les constructions se sont multipliées ces dernières décennies autour de ces « fenêtres » ouvertes sur la mer. L'urbanisation se concentre en fond de baie, mais un habitat diffus investit progressivement les pentes de la côte rocheuse.



Dans l'anse de Favone, l'urbanisation s'est développée le long de la route à l'arrière de la plage, où sont installés restaurants et hôtels, tandis qu'un habitat résidentiel dispersé s'étend sur les collines. Cette petite baie sableuse présente des milieux dunaires le long de la plage et des zones boisées fraîches au-delà de la route qui recèlent des habitats naturels et des espèces végétales très rares et menacées, ayant conduit à classer en ZNIEFF une partie du site.



Sur cette vue de l'anse de Canella, la végétation masque l'urbanisation résidentielle et les aménagements en fond de baie.

## Vallée de Tarcu - 3.21.C



La route qui remonte un peu la vallée en direction du massif de San Martinu et de la forêt de l'Ospedale, révèle un tout autre visage. L'extension du maquis témoigne de l'abandon de cet espace intérieur, qui a souffert des incendies. Quelques bosquets de chênes verts ou de pins se sont maintenus au creux des vallons ou aux expositions les plus fraîches, égayant çà et là le paysage. L'habitat est absent hormis quelques rares bergeries.





L'anse de Tarçu n'échappe pas à l'artificialisation : la RN198 coupe le cordon dunaire, tandis que les collines de la pointe sont grignotées par un habitat individuel et résidentiel diffus avec vue sur mer, voire les pieds dans l'eau, qui « mite » le paysage.

## Motifs et enjeux :



### Enjeu



*La pression foncière conduit à l'artificialisation progressive de la côte dans les secteurs où la mer est accessible, comme ici autour de l'anse de Favone où il devient difficile de percevoir encore le caractère naturel du site.*



### Enjeu



*La RD68 qui relie Solenzara à Sari, en grimpant sur les collines, dégage des vues sur la mer. La prise de hauteur souligne la présence au second plan d'un hameau nouveau de type lotissement, aux contours peut-être trop géométriques, et dont l'implantation comme le style architectural apparaissent en rupture avec ceux des villages de la région. On aperçoit au fond la marine de Solenzara et la digue artificielle du port.*



### **Enjeux** ●

*Un petit patrimoine rural trop souvent laissé à l'abandon.*



### **Motif** ●

*Au-dessus de Sari, une surprenante structure calcaire, en forme de petit plateau incliné s'achevant en falaises, émerge des denses boisements de chênes et de pins. Son plus haut sommet, le Monte Santu, offre depuis ses 599 mètres de belles perspectives sur la vallée de la Solenzara et la partie sud de l'ensemble.*

## **Bibliographie**

*Inventaire du patrimoine naturel de Corse, Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique : ZNIEFF n°00000226, Stations botaniques de l'anse de Favone (7,9 ha, création 2007).*